

RÈGLEMENT (UE) 2016/425 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Annexe IX

Le fabricant ou son mandataire établi dans la Communauté:

JDM srl
Via Alcide De Gasperi, 57 ans
62010 Montecassiano (MC)
Tél. 0733493170
Fax 0733494224

Déclare que le nouveau DPI décrit ci-dessous:

FOLCO

Il est conforme au règlement UE 2016/425 et aux normes techniques suivantes EN166: 2001, EN170:2002, EN172: 1994 / A1: 2000 / A2: 2001.

Et il est identique à l'EPI faisant l'objet du certificat de conformité CE n ° 14100 rev.04 réalisé le 11/12/2020 par l'organisme notifié européen suivant:

CERTOTTICA – Istituto Italiano per la Certificazione dei Prodotti Ottici Srl

Informations complémentaires: EPI de catégorie II (risque intermédiaire)

Lieu: **Montecassiano, Italie**

Date: 11/12/2020

Directeur général
(Alonso Saenz Dario Josè)

